



leParaclet

CAMPUS DE LA NATURE ET DU VIVANT

**DEVENIR VÉTÉRINAIRE OU
INGÉNIEUR AVEC UN BTSA-BTS**




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**
*Égalité
Écologie
Émotion*

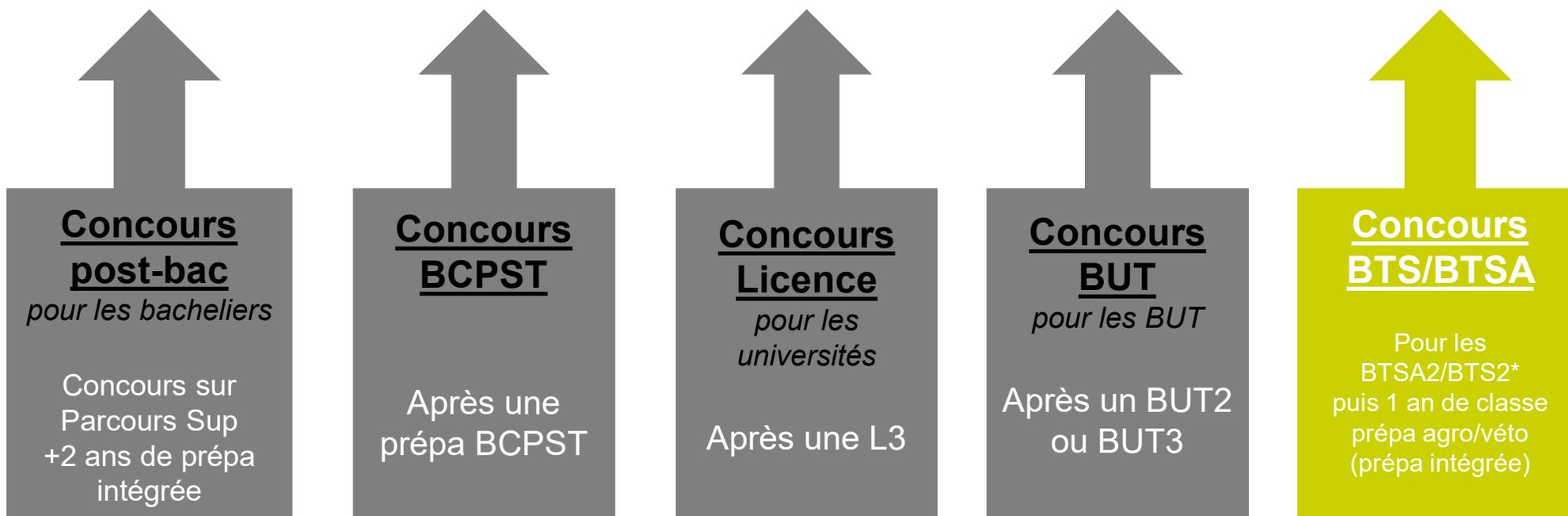

Région
Hauts-de-France

CFA
AGRICOLE PUBLIC
DES HAUTS-DE-FRANCE

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

Les différentes voies d'accès pour intégrer

Une des écoles nationales vétérinaires publiques



Nb places 2024 : **280 places**
Nb inscrits 2024 : **+4000 inscrits**
% intégrés : **< 10 %**

301 places
1772 inscrits
16,9 %

60 places
615 inscrits
9,8 %

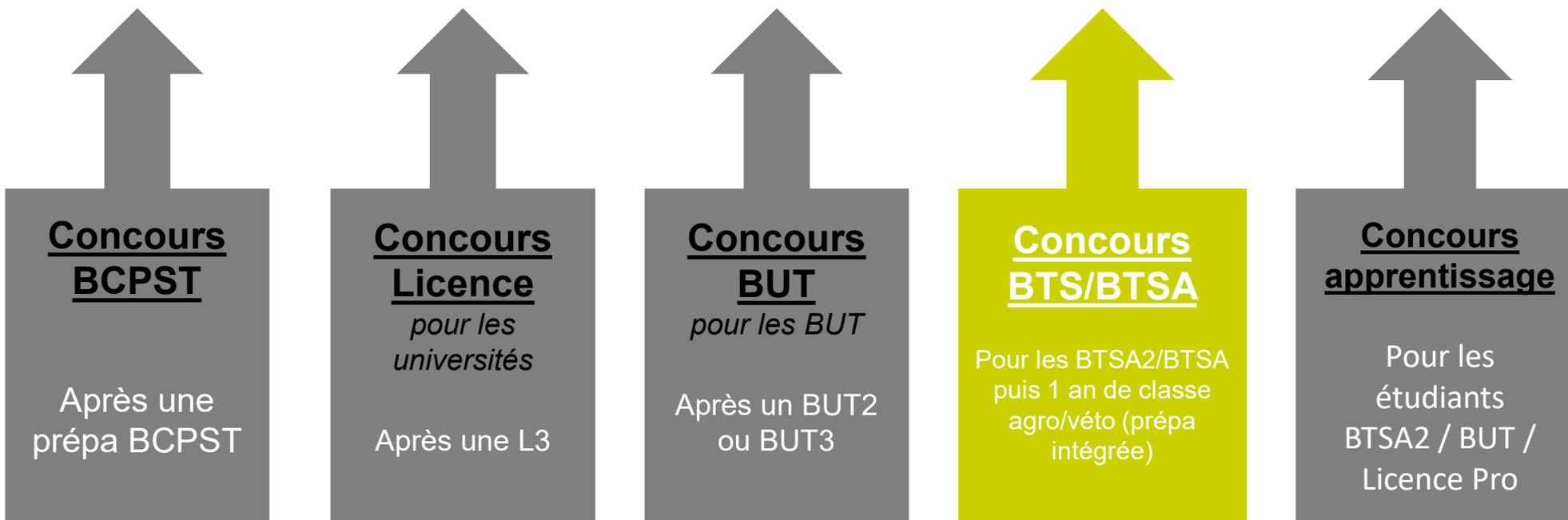
26 places
202 inscrits
12,9 %

52 places
298 inscrits
17,4 %

* Ainsi que l'année suivant l'obtention du diplôme

Les différentes voies d'accès pour intégrer

Une des écoles nationales d'agronomie publiques



Nb places 2024 : 1058 places
 Nb inscrits 2024 : 2635 inscrits
 % intégrés : 40,2 %

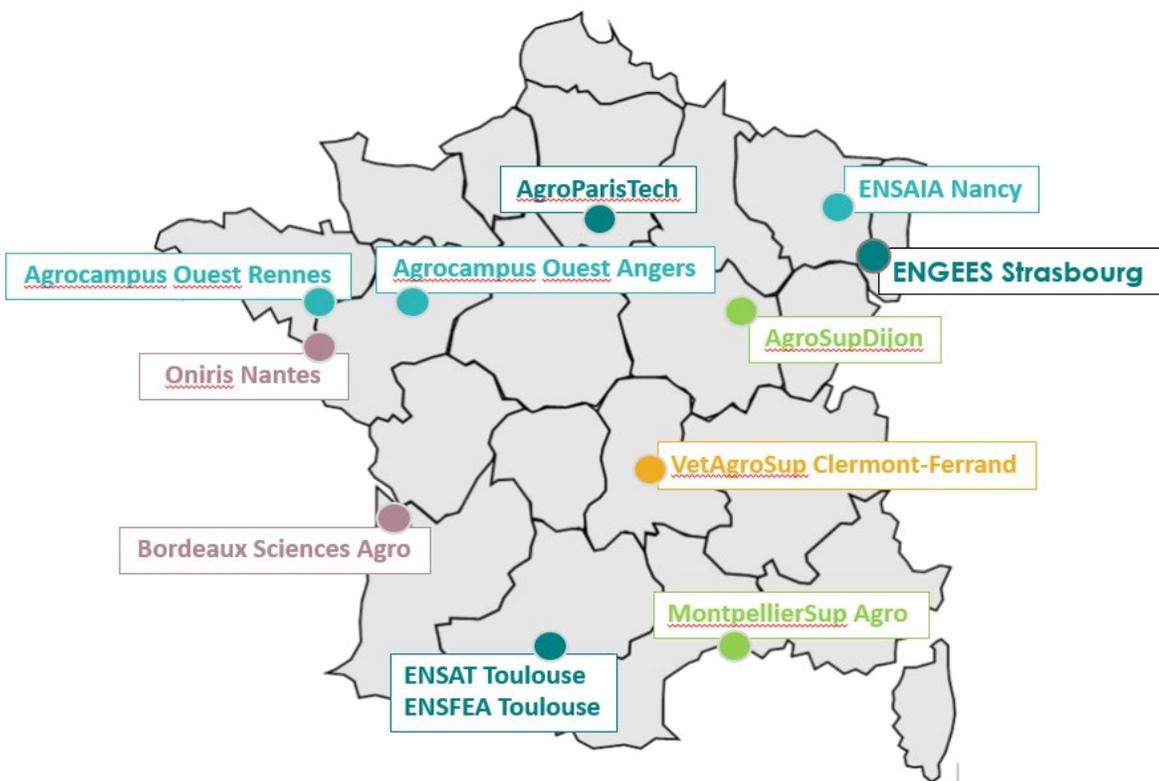
181 places
 318 inscrits
 56,9 %

147 places
 315 inscrits
 46,7 %

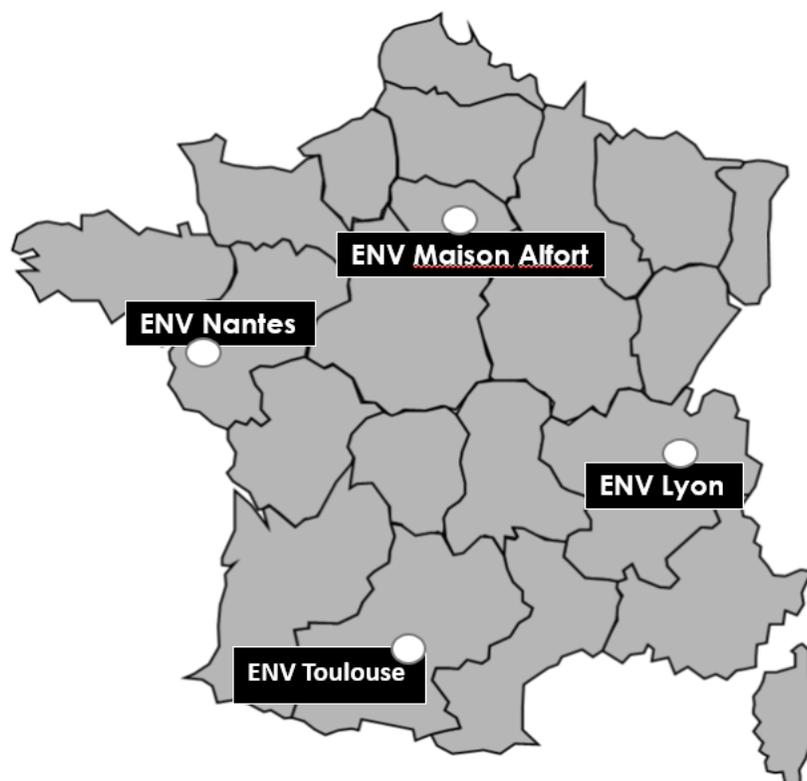
114 places
241 inscrits
47,3 %

294 places
 700 inscrits
 42 %

Les écoles Agro



Les écoles Vétô



Les domaines des écoles d'ingénieurs

Environnement
Agroalimentaire
Foresterie
Aménagement
Paysage
Eau
Nutrition
Agriculture
Génétique
Alimentation
Agronomie
Microbiologie

- Le concours BTSA/BTS a lieu en **2^{ème} année de BTSA-BTS** pour une rentrée en septembre de la même année en classe prépa post BTSA-BTS pour 1 an (« prépa intégrée »).
- Intégration en école d'ingénieurs ou ENV selon le concours réussi en septembre de l'année d'après (seule réserve : avoir validé les 60 crédits ECTS).

Les dates clés

- Du 9 décembre 2024 au 10 janvier 2025 : **inscription au concours**
en ligne sur www.concours-agro-veto.net
- Mardi 4 mars 2025 : **écrits d'admissibilité**
- Mardi 6 mai 2025 : résultats d'admissibilité
- Début juin 2025 : **oraux d'admission**
- Mardi 24 juin 2025 : résultats d'admission

Liste des diplômes éligibles

BTSA : tous les BTSA sauf TC et DATR

BTS avec biologie et/ou chimie :

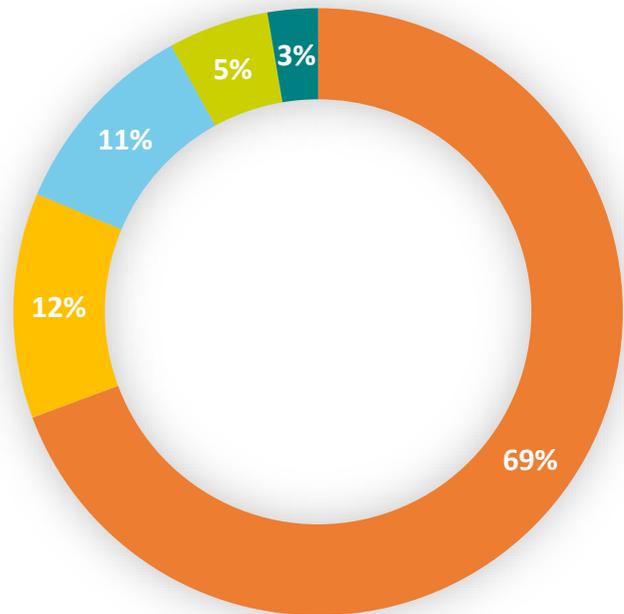
- Analyse de Biologie Médicale
- Bio-analyses et Contrôle
- Biotechnologies
- Métiers de la chimie

Liste complète officielle des BTS éligibles :

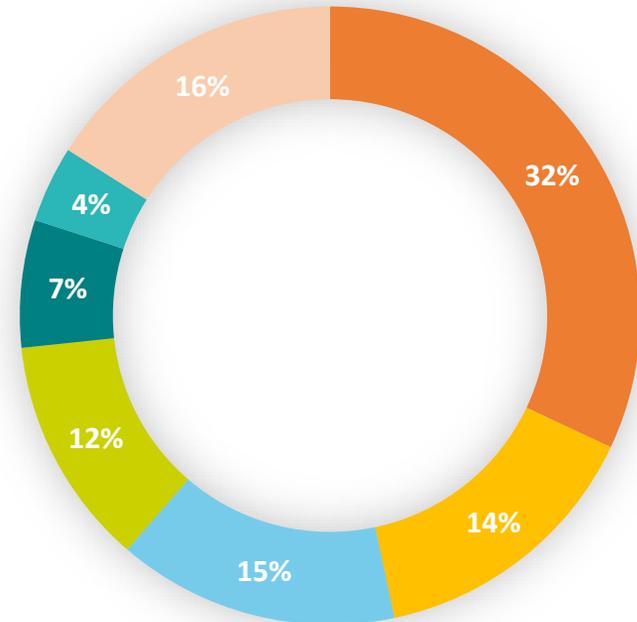
https://www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf/annexe_iii_liste_bts_btsa_arrete_veto_-_voie_c_16092020-2.pdf

SESSION 2024 : PROVENANCE DES ADMIS EN AGRO

Parcours secondaire



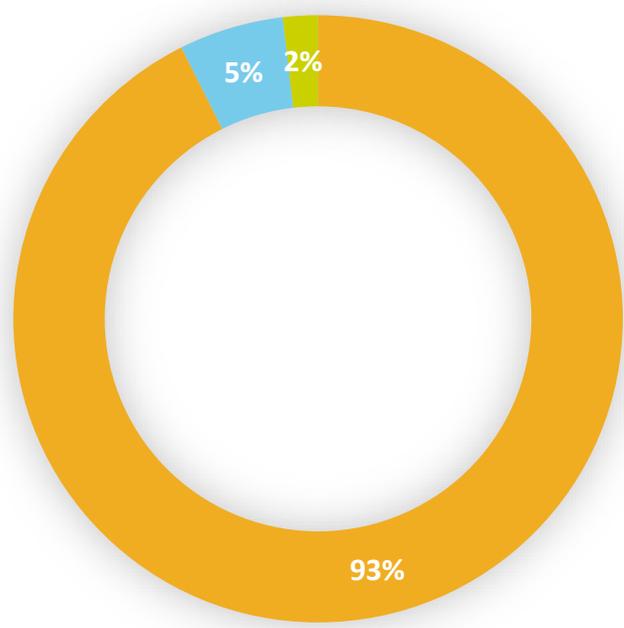
BTS-BTSA d'origine



- BTSA PA
- BTSA ANA
- BTS BioTech
- BTS BioContrôle
- BTS ABM
- BTSA ACD
- Autres BTSA (AP, GPN, BioQUALIM, ACSE, GF, Aqua, GDEA, Viti, PH)

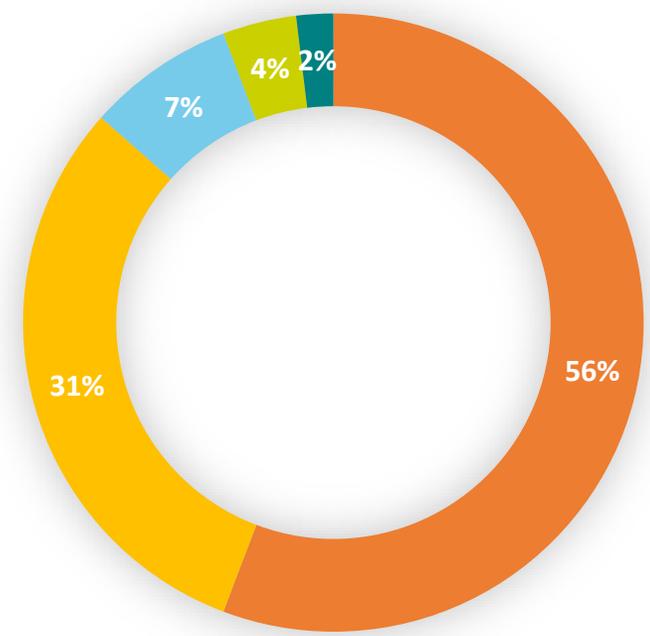
SESSION 2024 : PROVENANCE DES ADMIS EN VÉTO

Parcours secondaire



■ Bac G ■ Bac STAV ■ Bac Pro Pa

BTS-BTSA d'origine



- BTSA PA
- BTSA ANA
- BTS BioContrôle
- BTS BioTech
- BTS ABM

Phase d'admissibilité

1/ Dossier sur le parcours scolaire :

Évaluation du parcours académique et personnel

Résultats et motivation (bulletins de 1^{ère}, de terminale, de BTS, CV et annexes au CV, formulation d'un avis de l'équipe pédagogique sur le niveau scientifique et le niveau d'anglais, engagement extra-scolaire, appétence pour le métier ingénieur / véto)

COEF. 2

2/ Écrit de 2h30 :

Analyse et synthèse de documents techniques et scientifiques (thématique au choix du candidat parmi 6 choix)

Les attentes :

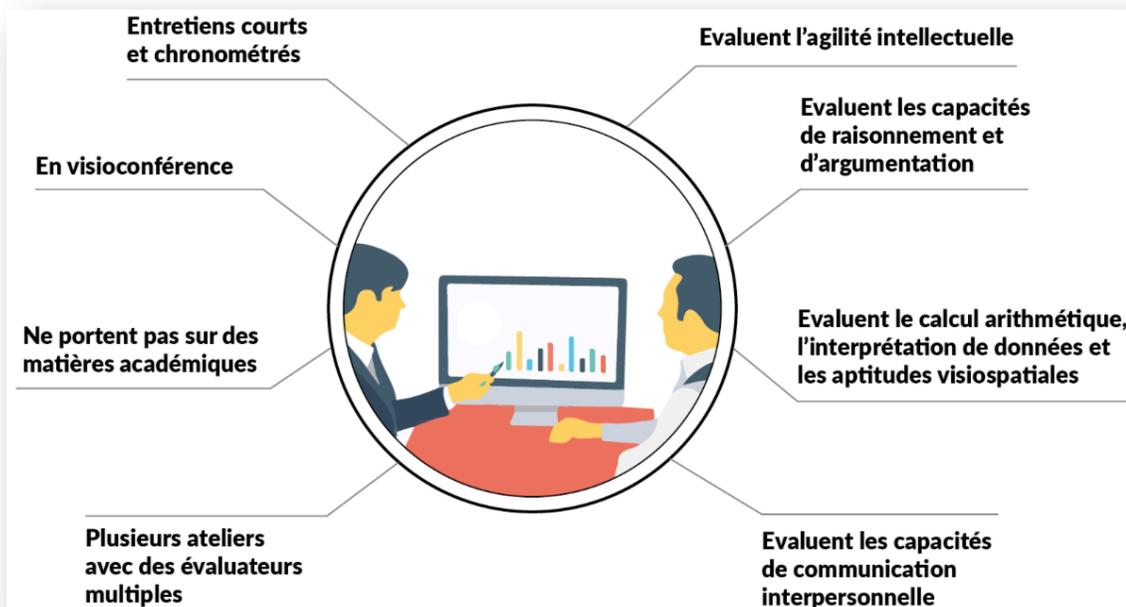
- Mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place une démarche d'investigation, analyser des résultats
- Lire et comprendre des documents scientifiques et les exploiter, les mettre en relation avec ses connaissances
- Capacités à communiquer à l'écrit (rédaction, syntaxe, usage des connecteurs logiques)

COEF. 1

Phase d'admission

Uniquement en visio

4 ou 5 M.E.M : Mini Entretiens Multiples (durée ≈ 5min)



- Un en anglais : présentation personnelle et présentation du projet
- Un de logique
- Un de motivation, cohérence du projet, intérêt pour le monde du vivant

Les attentes : structurer son argumentation, mettre en place un raisonnement rapide, maîtriser son stress, prendre une décision, être bienveillant, à l'écoute...

COEF. 3

La nouvelle classe Agro-véto post BTS-BTSA



Effectif réduit : 15 étudiants max ayant déjà réussi le concours, déjà intégrés en école et déjà différenciés entre véto ou agro



Une année de remise à niveau



Sciences (maths/info; bio-éco; ph-ch), anglais; lettres/philo et projets de groupe



Évaluation : 50% sur contrôle continu et 50% sur deux « partiels » (janvier et juin)



L'école intégrée dépendra des résultats de l'étudiant et de ses vœux





Enseignements scientifiques – 36 ECTS

- Biologie - Écologie
- Mathématiques – Informatique
- Physique - Chimie



Humanité – 16 ECTS

- Anglais (6 ECTS)
- Lettres – Philosophie (10 ECTS)



Projets interdisciplinaires – 8 ECTS

- Le Projet Interdisciplinaire de Médiation Scientifique (PIMS) piloté par l'anglais et les lettres – philosophie avec des appuis des sciences (4 ECTS)
- L'Activité Collaborative en Sciences (ACeS) pilotée par les trois disciplines scientifiques (4 ECTS)



Accompagnement personnalisé

- AP disciplinaires et interdisciplinaires
- Accompagnement à l'orientation

Acquisition de l'autonomie de travail

Un accompagnement important au premier semestre

- Lors des enseignements disciplinaires, des méthodes de pédagogie active, du travail en groupe
- Un accompagnement journalier
- Temps de travail personnel limité en dehors des cours

Une autonomie croissante au second semestre

- Des approfondissements par filière avec une place plus importante dédiée au travail personnel hors temps scolaire
- Une part plus importante des pédagogies de projets (PIMS et ACeS)

Un accompagnement à la carte et selon les besoins

- Permanence d'AP journalière, présence de 2 ou 3 professeurs
- Accompagnement à l'orientation

Évaluation continue et ponctuelle

Contrôle continu

- Par module disciplinaire et interdisciplinaire
- Poids : 50 % de la moyenne générale

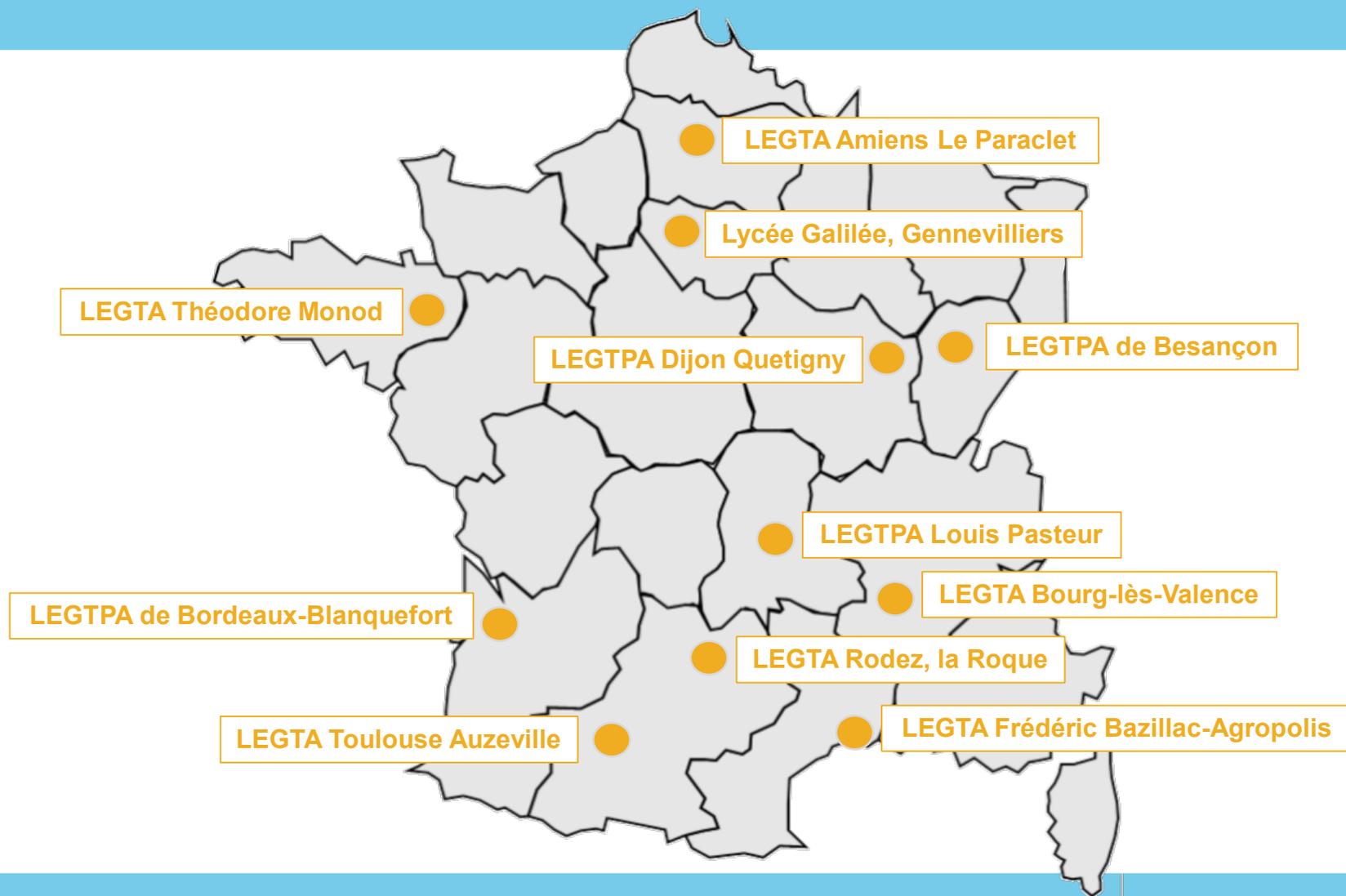
Deux sessions d'examens

- Semaine d'épreuves ponctuelles nationales en janvier et juin pour les cinq disciplines et soutenance de projets
- Poids : 50% de la moyenne générale

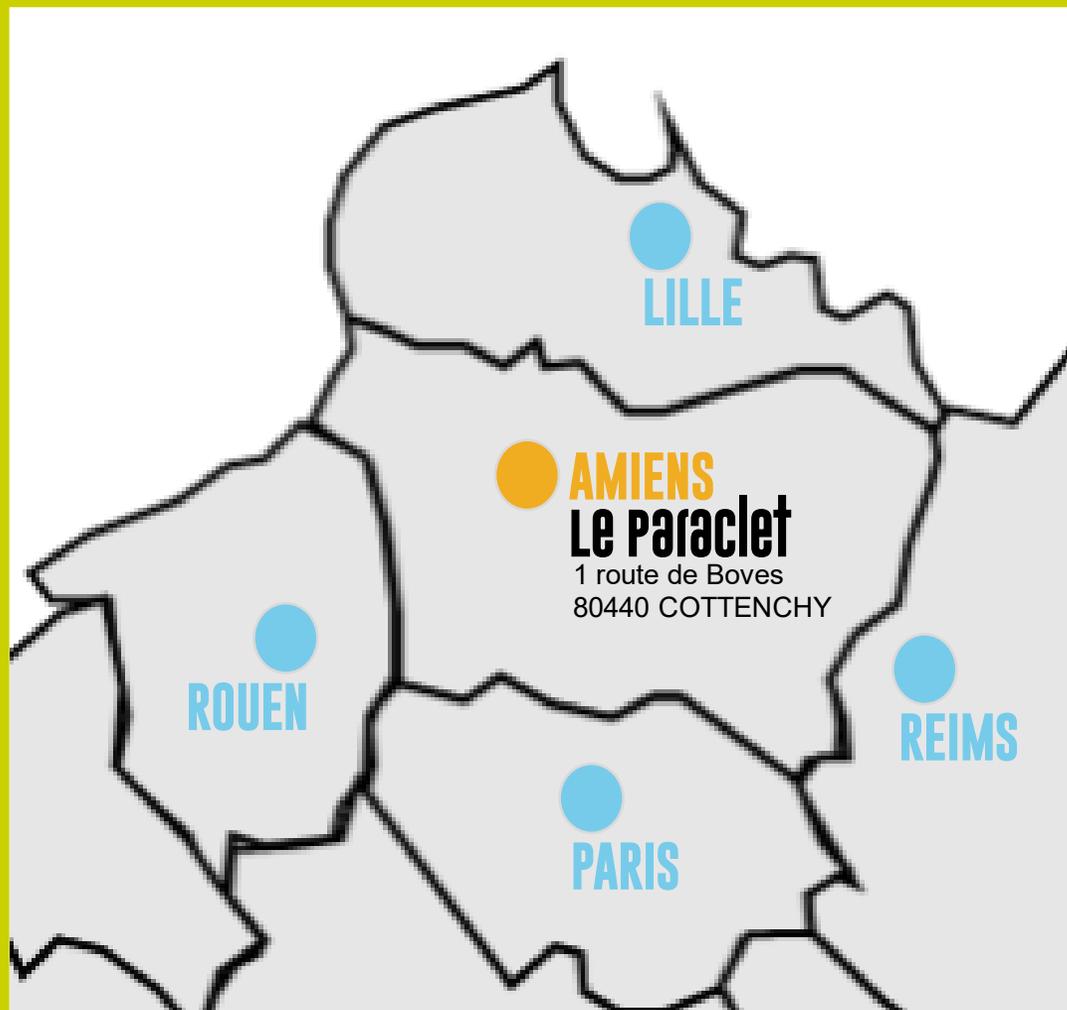
Modalités de classement des candidats

- Formulation des vœux d'écoles par les étudiants
- Conseil de classe et attribution des ECTS
- Commission nationale d'affectation en école en juin

Les classes Agro-véto en France



Le Paraclet : un cadre privilégié



Cadre agréable, calme et verdoyant

Bâtiments rénovés dont laboratoires

Résidence étudiante avec chambres individuelles

Activités extra-scolaires sportifs et culturelles

Association des élèves et étudiants

Espace sanitaires :
douches spacieuses



Espace laverie :
machine à laver et
sèche linge



Chambre individuelle : lit, bureau, armoire, commode, lavabo



Espace cuisine :
frigo, plaques
de cuisson, four,
micro-ondes



Restauration scolaire :
du lundi midi au vendredi midi,
produits locaux, plats végétariens,...

Pension annuelle, forfait 4 nuits : 1478,88 €
Pension annuelle, forfait 5 nuits : 1590,84 €
Pension annuelle, forfait 7 nuits : 1925,64 €
Demi-pension annuelle : 535,92 €

LEGTA LE PARACLET

1 route de Boves
80440 COTTENCHY

legta.amiens@educagri.fr

03.22.35.30.00

Angélique LESUEUR
Coordo Classe Agro-Véto

angelique.lesueur@educagri.fr